



**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
SUR LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Article L 2313-1 du CGCT

☛ **Présentation simplifiée du CA 2017 – section de fonctionnement**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	CA 2017
Impôts locaux (taxes d'habitation et taxes foncières)	17 908 380 €
Compensations de l'Etat pour les abattements et exonérations fiscales	511 128 €
Attribution de compensation (compensation transfert fiscalité éco.)	12 382 996 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 625 081 €
Fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur électricité,...)	1 896 842 €
Total des ressources à caractère fiscal	35 324 427 €
Dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire et DSU)	2 730 972 €
Dotations, subventions, participations	1 724 625 €
Produits des services (participation familles,...) et des domaines (loyers,...)	3 008 476 €
Vente de terrains et produits exceptionnels	1 052 441 €
Aide de l'Etat - fonds de soutien emprunts structurés	340 922 €
Total des recettes de fonctionnement	44 181 863 €
Charges de personnel	16 550 598 €
Participation au CCAS, à la Caisse des écoles, à la Brigade sapeurs pompiers, au SAMI, aux EPCI,...	972 172 €
Participation au financement EPT	308 908 €
Subventions aux associations locales	1 369 588 €
Reversement de la TEOM à l'EPT	2 627 984 €
Fluides et maintenance installations de chauffage	2 133 560 €
Autres dépenses de gestion	8 651 959 €
Reversement excédent assainissement 2016 à l'EPT (inv)	117 101 €
Total dépenses de gestion	32 731 870 €
Prélèvement de l'Etat sur la fiscalité locale au titre de la réforme de la taxe professionnelle de 2010	3 639 204 €
Prélèvement pour péréquation avec les collectivités "plus pauvres" (FPIC)	876 354 €
Total prélèvements de l'Etat	4 515 558 €
Charges financières	1 778 818 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	39 026 246 €
Solde des opérations d'ordre	-2 805 032 €
Report année 2016 (compte 002)	704 502 €
Excédent de la section de fonctionnement	3 055 087 €

☞ Un recours limité à la fiscalité

En 2017, le niveau de fiscalité de la Ville de THIAIS est très inférieur, tant à la moyenne nationale qu'à la moyenne des communes du Val de Marne.

Fiscalité directe	Taux de THIAIS 2017	Taux moyens nationaux 2017	Taux moyens départementaux 2017
Taxe d'habitation	19,81%	24,47%	24,18%
Taxe sur le foncier bâti	13,00%	21,00%	21,18%
Taxe sur le foncier non bâti	22,46%	49,46%	62,88%

☞ Une baisse de la Dotation globale de fonctionnement de 576.276 €

La Dotation forfaitaire de THIAIS s'est élevée à 2.579.252 € en 2017.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL DGF versée (dotation forfaitaire)	7 386 446 €	7 256 051 €	6 830 495 €	6 017 859 €	*3 155 528 € Transfert DPS à la MGP	2 579 252 €
Variation annuelle de la Dotation forfait. (hors DPS transférée à la MGP)		-130 395 €	-425 556 €	-812 636 €	-801 835 €	- 576 276 €

☞ Une masse salariale contenue grâce à des efforts de gestion

Au 31 décembre 2017, les effectifs de personnels de la commune s'établissent comme suit :

- 336 agents sur emplois permanents, titulaires ou contractuels (CDD ou CDI), représentant 333,2 équivalents temps plein.
- 10 assistantes maternelles.

Le ratio charges de personnel/dépenses réelles de fonctionnement est nettement inférieur à celui de la moyenne des communes.

☞ Une épargne brute supérieure

L'épargne brute, c'est-à-dire le solde entre les recettes réelles (hors cessions et aide du Fonds de soutien) et les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève à 3.762.254 €.

☞ Une dette maîtrisée

	Situation au 31 décembre 2017
Encours dette Ville	40 799 523 €
Encours dette PPP – loyers d'investissement restant à verser à Thiais Lumière	13 622 670 €
Encours dette Ville + PPP	54 422 193 €
A déduire: Aide Fonds de soutien de l'Etat restant à verser	3 339 277 €
Encours au 31 décembre 2017 pour ratio dette Ville	37 460 246 €
Encours au 31 décembre 2017 pour ratio dette Ville + PPP	51 082 916 €

☛ **Présentation simplifiée du CA 2017 – section d'investissement**

BUDGET D'INVESTISSEMENT	CA 2017
Rénovation du théâtre	113 946,12 €
Aménagement de la place Hôtel de Ville et marché	848 700,88 €
Réhabilitation élémentaire Schuman	1 343 413,94 €
Reconstruction centre de loisirs Ferry	38 484,00 €
Autres	18 675,19 €
Sous-total Grands projets	2 363 220 €
Opération de rénovation urbaine quartier des Grands Champs	1 439 155 €
Travaux bâtiments publics, voirie, matériels et mobiliers,...	2 434 962 €
Participation brigade des sapeurs pompiers (investissement)	51 802 €
Contrat de partenariat public privé pour l'éclairage – travaux	799 400 €
Total dépenses d'équipement	7 088 540 €
Remboursement du capital des emprunts	3 594 529 €
Reversement excédent ass 2016 à l'EPT (inv)	85 476 €
Total dépenses investissement	10 768 545 €
Taxe d'aménagement, amendes de police	636 720 €
FCTVA (récupération de la TVA sur dépenses n-2)	730 750 €
Participation PAE Grands Champs	290 000 €
Subventions, participations,...	492 532 €
Autres	9 072 €
Emprunt financement investissements 2017	2 900 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	3 020 788 €
Total recettes d'investissement	8 079 862 €
Solde des opérations d'ordre	2 805 032 €
Report année 2016	-1 141 438 €
Résultat de clôture investissement	-1 025 089 €
Restes à réaliser dépenses	1 979 989 €
Restes à réaliser recettes	635 349 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-2 369 729 €

☛ **Ratios officiels du CA 2017 :**

INFORMATIONS FINANCIÈRES – RATIOS		VALEURS
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 339 €
2	Produit des impositions directes/population	615 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 516 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	243 €
5	Encours de dette/population (ratio dette Ville - aide FDS)	1 286 €
6	DGF/population	94 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	42,4%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal taxes	70,97%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	96,5%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	16,04%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	84,79%

☞ **A retenir :**

- **Résultat budgétaire de 685.358,41 €**
- **Dotations de l'Etat:** l'année 2017 a été marquée par une baisse très importante de la dotation globale de fonctionnement de – 576.276 €
- **Transfert des compétences OM et assainissement à l'EPT :** la gestion des compétences OM et assainissement a été transférée à l'Etablissement public territorial « Grand Orly Seine Bièvre » légalement en 2016 et de manière effective en 2017. La Ville continue à percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères mais la reverse à l'EPT.
- **Opérations d'équipement significatives de l'année 2017 :**
 - Achèvement de l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville – place du marché
 - Achèvement de la réhabilitation des façades de l'école Schuman
 - Lancement de la phase de travaux de VRD des Grands Champs 2017-2020
 - Lancement de l'opération de reconstruction du Centre de loisirs Ferry et du gymnase d'Oriola.